imprégnée de vapeurs d'éther, et qu'un demi-jour éclairait à peine. Toutes les persiennes étaient fermées, toutes les fenêtres ouvertes. Il fut frais, en entrant, d'odeur agressivement douce. Il était debout près de la porte, et à la lueur de deux flambeaux qui brûlaient au fond de la salle, j'aperceivais un lit étroit et sans rideaux, d'une simplicité classicale.

"L'oreiller affaissé, pareil comme de nid à nos têtes d'un blanc mat. Les paupières étaient mi-closes, les lèvres presque mourantes, la traite d'une pureté que n'avait point altérée la souffrance, et d'une suavité, d'une délicatesse enfantines. Les cheveux, séparés de chaque côté de la tête, descendaient sur les couvertures en deux tresses brunes et lourdes; les bras hors du lit, les mains jointes."

Ici, Paul arrête un instant son récit. Paul reprit en ces termes:

"Une femme, la mère, se tenait au chevet, muette, morne, les yeux taris.

"Mlle de Champlin était auprès d'elle, le visage défait et noyé de larmes.

"J'assistais à cette scène comme dans un rêve, et je ne fus mêlé par la réalité qu'à la vue du prêtre qui se penchait sur la mourante.

"Quel cette enfant allait mourir!

"J'étais tombé à genoux, et, dans l'élancement d'une foi soudaine, je demandais à Dieu de laisser vivre cet être inoffensif et doux. J'offrais pour sa rançon tous les biens que je possédais, toutes les joies et tous les bonheurs que je pouvais me promettre ici-bas. Je priai longtemps avec ferveur.

"Quand je me relevai, le prêtre avait déjà quitté la chambre, et l'assistance s'écoulait lentement sur ses pas.

"La nuit tombait; j'errais encore autour des Granges. Que faisais-là? quittais-tendais-je? Un charme invincible me retenait au seuil de cette habitation désolée. Je prêtais l'oreille à tous les bruits; je suivais d'un œil éperdu les allées et venues des domestiques; chaque évolution de lumière dans les appartements m'apportait un redoublement de terreur ou une espérance. Il y avait des instants où il me semblait que ma prière était montée jusqu'à Dieu, que le pacte offert était accepté, que Dieu ne voulait point que cette enfant ne pouvait pas, ne devait pas mourir.

"J'avais repris le chemin des Aubiers.

"Tout près de ma demeure, mademoiselle de Champlin, qui venait derrière moi, arrêta sa monture en me reconnaissant dans l'ombre.

"—Eh bien! Mademoiselle, eh bien!..... m'écriai-je d'une voix tremblante.

"—Eh bien! Monsieur, répliqua-t-elle avec calme, tout espoir n'est pas perdu; la crise si longtemps attendue et qui peut la sauver est enfin arrivée. Le reste fera le reste. Vous êtes venu jusqu'ici, vos prières aux pôtres; je vous en remercie.

"En achevant ces mots, elle me tendait sa main, que je saisis et que je pressai sur mes lèvres; elle s'éloigna, et le bruit des pas s'effaçait dans le lointain, que j'étais encore à la même place.

"J'apprenais, à quelques jours de là, que mademoiselle de La Varenne était sortie de danger. Mademoiselle Marthe, installée à la Granges pour toute la durée de la convalescence, ne passait plus dans le chemin. Je tombai dès lors dans un mortel ennui. Je n'avais goût à rien, je sortais sans but, je rentrais sans motif, je pleurais sans savoir pourquoi. Je ne pouvais attribuer cet état de mademoiselle Champlin qui étrange état de mon cœur, et pourtant ce que je ressentais était si vague, si confus, que je n'aurais su dire si véritablement je l'aimais.

"Qu'elle était déjà loin de moi l'ivresse du retour dont je vous parlais il n'y a qu'un instant! les biens, les joies faciles que j'avais sous la main ne m'inspiraient plus qu'un sentiment de pitié désintéressée. Je désespérais que j'avais pris pour le bonheur ce qui n'est que l'accompagnement. Ma maison était vide, les champs étaient désertés, la solitude m'écrasait.

"Je vivais ainsi depuis quelques mois. Je savais que mademoiselle Thérèse était entièrement rétablie. Je n'avais pas revu mademoiselle Marthe, et je songeais à voyage.

"Un jour,—si cher qu'il m'ait coûté, que ce jour reste à jamais béni, à jamais consacré dans ma mémoire!—j'étais à l'atelier. L'été touchait à sa fin, mais la saison était chaude encore, et d'une magnificence qui m'obligeait de m'asseoir. Je m'étais assoupi sur un divan; je fus réveillé par le grondement du tonnerre. Un orage qui s'était formé en moins d'une heure allait fondre sur la vallée. Déjà la pluie tombait à large gouttes, quand j'entendis comme un volée de cloches s'approcher avec rapidité, et sur les marches de mon logis. C'étaient elles, c'étaient les deux amies!

"Entraînée par les hasards de la promenade ou conduites plutôt par une pensée charitable, car leur domestique portait un paquet de bardes sous ses bras, elles s'étaient éloignées des Granges, avaient poussé jusqu'en mes parages, et, surprises par le grain en rase campagne, elles venaient, bon gré, mal gré, chercher un refuge aux Aubiers. Vous doutez bien que je ne les laissai pas à la porte. Ce qu'elles éprouvai en recevant chez moi ces deux charmantes filles, l'une dans tout l'éclat de sa beauté blanche, beauté, l'autre délicate, très frêle, d'une grâce timide et voilée, tâche de vous l'imaginer. Elles étaient mouvrantes du l'une comme l'autre; une robe de foulard gris relevée sur une jupe bleue de même étoffe, le corsage semblable à la jupe, un petit chapeau de feutre gris autour duquel une plume bleue s'enroulait, et cette conformité d'ajustements ajoutait fort ne sais quoi à l'attrait de chacune d'elles.

"Je n'eus pas grand'peine à les apprivoiser; elles avaient toutes deux la chaste abandon de l'innocence que rien n'embarrasse, et Marthe de Champlin y joignait la vive gaieté qui s'accommode à tout.

"De deux ou trois ans plus jeune qu'elle, mademoiselle de La Varenne avait pourtant quelque chose de plus posé et de plus recueilli, soit que cela tînt à son caractère, soit que le souvenir de la mort l'eût rendue sérieuse avant l'âge. Elle était, en arrivant, toute pâle et toute tremblante. J'avais allumé un feu de sarments, je l'avais fait asseoir au coin de l'âtre, et, pendant qu'elle se ranimait peu à peu, je ne pouvais détacher mon regard de cette enfant que j'avais contemplée au milieu du foudre apparaît de la dernière heure, et qui était là, sous moi, vivante, rétablie. J'épiais avec curiosité ses moindres mouvements, j'avais des attendrissements, des étonnements voisins de l'extase, en la voyant ôter ses gants, porter la main à ses cheveux, présenter ses pieds à la flamme, et lorsqu'elle levait sur moi les yeux d'un bleu d'azur, ces yeux que j'avais vus éteints sous leurs paupières à demi fermées, j'étais remué jusqu'au fond de l'âme.

"Quant à Mademoiselle de Champlin, elle était parfaitement à l'aise; que si elle était chez son frère, elle avait, de prime-saut, pris possession de tout l'appartement. Elle allait, venait, examinait tout, mettait tout sens dessus dessous, retouchait mes croquis, en s'emparant de ma palette, jetait dans un paysage que j'avais ébauché la veille des oiseaux, des moutons et des arbres de l'autre monde. Je ne demandais si elle était chez moi ou si j'étais chez elle. Je me persuadais que pour moment que nous étions tous trois chez nous et que nous ne devions plus nous quitter.

"Ah! la bonne journée! ah! les aimables créatures! Hélas! l'orage s'apaisait déjà: déjà l'odieux soleil montrait sa face entre les nuées. Mademoiselle Marthe, qui ne tenait pas en place, avait profité d'une éclaircie pour descendre au jardin. Je restai seul un instant avec sa compagne, et cet instant décida de ma vie.

"Elle était assise, penchée sur un album qu'elle feuilletait d'une main distraite; j'étais assis près d'elle, et je la regardais en silence. Je la regardais, et j'me semblait, qu'elle était mon bien, que sa destinée m'appartenait, que c'était à moi que Dieu l'avait rendue, qu'en l'aimant vivre il me l'avait donnée.

"Ignore comment cela se fit; je fermai l'album qu'elle avait sous les yeux, je l'ai doucement détourné de sa main, et je me mis à raconter tout ce qui s'était passé en moi depuis le jour où j'avais aspiré que sa vie était en danger, l'intérêt soudain qu'elle m'avait inspiré, l'ardente sympathie que j'avais ressentie pour elle sous la cremaillère, mes craintes, mes angoisses, la station que j'avais faite aux Granges, les prières que j'avais adressées au ciel, et, à mesure que je parlais, que ces perceptions devenaient plus nettes, je désdéclais, je disparnais enfin les sentiments qui m'avaient troublé jusque-là.

"Calme, les yeux baissés, elle avait écouté sans m'interrompre une seule fois.

"—Je savais tout, répondit-elle simplement; moi.

"En prononçant ces mots, elle avait relevé la tête; je vis une larme au bord de sa paupière, et je saisis que je l'aimais. Ainsi l'amour qu'une beauté radieuse avait éveillé dans mon cœur s'était à mon insu reporté sur un cœur cher aux miens, et c'était Mlle de Champlin qui se trouvait avoir servi de lien mystérieux entre Thérèse de La Varenne et moi. Oui, je l'aimais, et, l'aimerai-je? je sentais qu'elle m'aimait aussi, je sentais vouir à moi en tendresse ce qui m'était attiré. Nous nous taisions, et je ne sais bien ce que j'allais lui dire, quand Mlle Marthe rentra.

"Elle rougit avec une beauté de Bruns qu'elle ne le devan. Il n'y eut en avait pas davantage, ne n'était point en faute; elle avait passé nous un ensemble dans les corbeilles et les plates-bandes, dévastant, saccageant et faisant main-basse sur tout, enchantée d'ailleurs de son expédition et ne regrettant pas sa toilette à moitié perdue. Il s'agissait de débrouiller le chaos et de donner à ces dépouilles la forme d'un bouquet qu'elles voulaient emporter comme un souvenir des Aubiers. Nous nous mîmes tous trois à l'œuvre et ce petit travail fut si lestement conduit qu'au bout d'une heure il n'était pas encore terminé.

"L'enjouement de Marthe avait gagné Thérèse, et la maison retentissait des frais éclats de leurs jolies voix. Elles me passaient les fleurs une à une; ma tâche consistait à les classer et à les réunir en faisceau. Thérèse était d'avis qu'on fît un choix. Marthe était de l'avis contraire, et c'étaient, à propos d'une guenle-de-loup, d'un œillet d'Inde ou d'un pied-d'alouette, des querelles et des rires qui ne finissaient pas. Quel bouquet! il aurait pu servir de pendant à la tapisserie de Pénélope: à mesure que je l'édifiais d'un côté, je le laissais s'écrouler de l'autre, et, au milieu de ces enfantillages qui me valaient tous les menus profits d'une longue familiarité, elles ne s'aperceivaient pas que le ciel s'était éclairci.

"Tout à coup, le soleil qui descendait à l'horizon lança dans l'atelier une trainée de feu: ce fut le signal d'une véritable déroute.

"—Adieu, monsieur Paul! au revoir! au prochain orage!

"Et, pour que rien ne manquât à cette journée, au moment de nous séparer, il fut question de vous entre les deux amies et moi, de vous, oui, colonel; elles s'étaient arrêtées devant votre portrait.

"—C'est mon parain, c'est un héros d'Afrique, leur dis-je avec orgueil.

"—Héros ou non, fit Marthe, si le portrait est ressemblant, votre parrain doit être un brave homme.

"—Et l'on serait heureuse de l'avoir pour ami, ajouta Mlle de La Varenne.

"Là-dessus, elles s'échappèrent ainsi que deux oiseaux qui prennent ensemble leur volée. J'avais fait atteler, je les mis en voiture. Elles partirent, je les suivis des yeux, et elles étaient déjà loin que je voyais encore, à travers les arbres, leurs mouchoirs, qu'elles agitaient en signe de dernier adieu.

"Quelques semaines après, j'étais l'hôte assidu, le familier des Granges. La mère de Thérèse m'avait écrit pour me remercier. Elle exprimait en même temps le désir de me voir et de me connaître: je ne m'étais pas fait prier. J'avais été bien accueilli, je ne déplaisais pas, et dès mes premières visites j'étais établi dans la place.

"Madame de La Varenne était veuve. Mariée fort jeune à un gentilhomme du pays, elle avait tenu pendant quelques années un assez grand état à Paris. Après la mort de M. de La Varenne, qui laissait une fortune singulièrement réduite par la vie de luxe qu'ils avaient menée, elle s'était retirée forcément du monde où elle avait brillé d'un vif éclat. Elle aurait pu facilement se remarier, mais l'expérience qu'elle avait faite l'avait assurée contre la tentation d'une seconde épreuve.

"Voilà ce qu'on disait autour de moi.

"Elle vivait à l'aise dans son petit domaine, qu'elle avait quitté qu'à la fin de l'automne pour aller passer les plus dures mois de l'hiver à la ville voisine.

"C'était une femme encore belle, avec beaucoup d'agrément dans l'esprit et de grâce dans les manières. Les rêves d'ambition qu'elle nourrissait ne me furent révélés que plus tard, et comme par un coup de foudre. J'avais bien deviné chez elle un fond de mépriseuse raillerie, la sourde impatience d'une vie silencieuse et bornée; mais je ne songeais guère à faire des études de caractère. Elle me recevait avec bienveillance, et tel était mon enjouement, telle était ma simplicité, que je me figurais parfois qu'elle était dans le secret de mes sentiments, qu'elle les approuvait et les encourageait. Les serviteurs eux-mêmes m'avaient pris à gré; je lisais ma bienvenue sur tous les visages. Enfin sans avoir échangé aucune confidence, nous étions d'intelligence, Mlle de Champlin et moi; nos regards s'entendaient, mon bonheur me rissait dans ses yeux.

"Ce qui montre dans tout son jour le bon naturel de ces aimables filles, c'est que ma prédilection pour l'une d'elles, loin de les désunir, comme il serait arrivé si fatalement avec deux âmes moins choisies, semblait ajouter encore à leur mutuelle affection."

Paul, à cet endroit de son récit, s'arrêta de nouveau; des larmes lui venaient aux yeux, et le colonel Evrard partagait son émotion.

Paul continuant son récit, dit:

"Tout m'était prétexte pour courir au manoir, une brochure, un livre, une plante, des graines que j'apportais. Si les occasions m'avaient manqué, Marthe m'en eût fourni de reste. Enfant gâté des Granges, elle en était la vie. Promenades sur l'eau, excursions en voiture, parches dans les ruisseaux, courses au fond des bois, tout se faisait par elle, et rien ne se faisait sans moi. Il y avait au fond du parc une porte qui s'ouvrait sur une pêcherie. C'est là, au bord d'un étang, que nous allions souvent nous asseoir par les après-midi sereines. Je venais avec mes crayons, elles apportaient leur ouvrage, et nous causions tout en travaillant. Ainsi le voyais-je très fréquemment, et chaque fois que je la voyais, elle me devenait plus chère.

"Cet être poétique et charmant pratiquait déjà le culte du devoir; elle avait pour la beauté de sa mère une admiration passionnée; elle en était plus fière, qu'elle n'en trouvait plus orgueil qu'aucune fille de sa propre beauté, et, comme s'il se fût agi d'une déesse, elle s'appliquait à lui épargner les soins du ménage.

"Mme de La Varenne se laissait admirer, et Thérèse gouvernait la maison. Elle s'en acquittait sans bruit, et, quoique vigilante, se rendait agréable à tous. Ces soins d'administration domestique n'avaient pas plus amoindri son âme qu'ils n'avaient terni sa jeunesse. Elle en avait retiré une raison précoce, sans y rien laisser de sa grâce et de sa distinction native. Moins enjouée que son amie elle avait cependant cette sérénité d'humeur qui est l'indice d'une nature bien venue. La modestie de ses désirs répondait à la simplicité de ses besoins. Elle se plaisait aux champs, où elle avait grandi, et ne souhaitait pas de s'en sortir. Je l'avais rencontrée, la campagne dont vous me parliez tout à l'heure et qui eût été la joie de mon foyer! Nous nous aimions sans nous le dire: nos cœurs n'avaient rien à s'apprendre. Il n'était besoin entre nous ni de serments ni de promesses, et il me semble encore aujourd'hui que nous étions fiancés l'un à l'autre.

"Les deux amies avaient disparu. Mme de La Varenne était rentrée en ville. Marthe chez ses parents.

"J'employai l'hiver à mettre ma maison en état de le recevoir.

"Je la ferme était encore à peu près telle que mon père me l'avait transmise. Je m'occupai à l'embellir, je l'accompagnai d'après les goûts de l'enfant que j'aimais, avec un peu plus de recherche qu'elle n'en eût désiré peut être. C'était un nid que j'édifiais: j'y amassai la mousse et le duvet. Ce matin, je vous ai vu sourire devant certaines élégances que vous ne vous attendiez pas à rencontrer sous le tout d'un garçon qui cultive ses terres. Mon ami, vous étiez dans l'appartement de ma femme. Ma femme! je la voyais déjà en possession de son petit royaume! Déjà les Aubiers étaient le premier-né, déjà de blondes têtes tournaient dans le verger ou s'étaient aux alertes de l'être. Ah! quel printemps que cet hiver! Tout chantait dans mon cœur.

"Après avoir transformé le logis, je refis le jardin, je plantai des massifs, je construisis des serres.

"En même temps je me rendais un compte exact de mon avoir, j'introduisais l'ordre dans mes finances. J'avais beau grouper ou aligner des chiffres, il en fallait de beaucoup que j'arrivasse à l'opulence; mais mon bien, il me suffisait qu'il fît, assurait l'aisance à ma famille, et me permettait même d'offrir à Mme La Varenne une existence plus large, plus vérifiée que celle qu'elle menait aux Granges. Ma confiance, en réalité, n'avait rien de déraisonnable.

"Vers la fin du mois de mars, toutes mes dispositions étaient prises, tous mes arrangements terminés. Je n'étais allé à la ville que rarement, deux ou trois fois au plus. J'avais connu Thérèse, nous nous étions aimés sous le ciel des prairies, et tout bonheur veut rester dans son cadre. J'attendais son retour pour la demander à sa mère. Une semaine encore, et j'allais la revoir, lorsque je reçus un mot de Mme de La Varenne qui m'annonçait que ses plans étaient changés; elle partait pour Paris avec sa fille, et me donnait rendez-vous aux Granges pour les premiers jours de juin.

"Ce départ subit, auquel il est vrai, j'étais loin de m'attendre, n'avait pas dépendant entamé ma sécurité. Je savais que Thérèse avait à Paris de parents qui depuis longtemps désiraient la voir. La résolution de sa mère ne devait donc pas me surprendre. Je laissai, mais trop impatiemment, s'écouler le printemps; mais au retour de l'été, quand le délai fixé par Mme de La Varenne fut expiré, quand les jours, quand les semaines se succédèrent sans la ramener, un grand trouble s'empara de moi.

"Que se passait-il? Thérèse était-elle malade? Pourquoi ne revenait-elle pas?

"Je prie le parti de m'adresser à Mlle de Champlin.

"Orpheline dès son bas âge, elle vivait avec de vieux parents qui l'avaient élevée et qui s'étaient chargés de l'administration de ses biens. Ces biens étaient considérables: la terre de Champlin lui appartenait. Je ne dirai pas qu'elle m'accueillit froidement, mais pendant tout le temps que dura ma visite je crus démêler dans son attitude quelque chose de gêné, de contraint. Il me semble que ses regards évitaient de rencontrer les miens, et, lorsqu'elle s'attachaient sur moi, c'était avec une expression à laquelle ils ne m'avaient point habitué. Nous n'étions pas seuls: notre entretien dut se borner à un échange de questions et de réponses également banales. Mme de La Varenne et sa fille se portaient à merveille; il n'était pas vraisemblable que leur absence se prolongeât encore longtemps; il y avait tout lieu de penser qu'elles seraient bientôt de retour.

"Pas un mot d'ailleurs qui eût trait à notre intimité, pas une allusion à notre réunion prochaine.

"Bref, je me retirai pleinement rassuré sur la santé de Thérèse et plus oppressé pourtant que je ne l'étais en arrivant chez Marthe.

"Quelques semaines encore s'écoulèrent: je les passai le cœur en proie à une inquiétude dévorante. L'amour qui naguères remplissait ma vie sans l'agiter avait pris insensiblement tous les caractères d'une passion farouche. Ah! malheureux, le bonheur était là, sous ta main: pourquoi l'avais-tu laissé s'échapper? pourquoi n'avais-tu pas saisi? Il y avait des heures où le pressentiment de ma destinée pesait sur moi comme un cauchemar. Parfois je riais de mes terreurs, le plus souvent je les subissais sans essayer de m'y soustraire.

(*A continuer.*)

Une jolie annonce, que nous trouvons dans les *Petites Affiches* parisiennes:

"Un monsieur et une dame, ne pouvant pas sortir, mais ayant quelques heures de loisir, demandent à ce qu'on leur fasse connaître un moyen de se distraire. Ecrire poste restante, rue Sainte-Cécile...."

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée connue comme No 283 rue Claiborne.

José P. Martinez vs Henry K. Her et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 22,124.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à vendre au plus offrant, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le terrain No 4 dans le carré d'îlet borné par les rues Claiborne, Esplanade, Chemin du Lac et Robertson, dans le deuxième district municipal de cette ville et mesurant soixante-douze pieds quatre pouces de façade rue Claiborne sur la ligne du côté du Chemin du Bayou; trente deux pieds quatre pouces de profondeur du côté de la rue Esplanade; et soixante quatorze pieds dix pouces de largeur sur la limite du Chemin du Bayou, ensemble avec une maison en bois à un étage ayant deux chambres cuisine, citerne, etc., et portant le No municipal 282 de la rue Claiborne.

Laquelle propriété fut acquise par la venue Robert J. Kerr, le 11 juin 1887 à une vente d'encan faite par F. Guinault, encanteur dans l'affaire de Succession de Robert J. Kerr, No 20 015 sur le dossier de la Cour Civile de District Division A, pour la paroisse d'Orléans, pour, 300, comptant—Hypothèque enregistrée.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée, coin des rues Jackson et Rousseau, bornée par les dites rues et les rues Josephine et Fulton.

Jacob A. Meinsch vs Peter J. Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 29,611.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à vendre au plus offrant à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le LUNDI, 5 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la rue Jackson, et portant les Nos 435, 437 et 439 de la rue Dryades, occupés comme Magasins au rez-de-chaussée, et comme résidences à l'étage supérieur, chacun ayant 6 chambres avec installation à gaz, citerne, auvent, etc., le tout en parfait état, loué jusqu'au 1er octobre 1890.

Ayant à l'arrière du terrain, **trois maisons de résidence en bois à deux étages** portant les Nos 316, 318 et 320 de la rue Josephine, ayant chacun 6 chambres, citerne, etc.

Le tout rendant $225 par mois ou $2,700 par an. La propriété entière sera vendue en **bloc**.

Quatre magasins en briques à deux étages. Quatre maisons de résidence en bois à deux étages au coin Dryades et Thalie.

2° **Deux terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, formant l'angle de la rue Dryades et de la rue Thalie et Helpomène, désigné par les Nos 5 et 6, lesquels se touchent et mesurent ensemble:

Sur le terrain **No 5** forme l'angle des rues Dryades et Thalie et mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur et des façade rue Thalie de 1.7 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Sur le terrain **No 6** mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Sur ces terrains **quatre magasins en briques à deux étages**, construits en briques apparentes, portant les Nos 388, 390, 392 et 394 rue Dryades, ayant chacun un magasin au-dessus et 10 chambres au plus, installation à gaz, citerne, auvent, etc., et **quatre maisons de résidence en bois à deux étages** à l'arrière des terrains faisant face sur Thalie, et portant les Nos 204, 206, 208 et 210 rue Thalie, ayant chacune 4 chambres avec allées, une partie de la façade rue Dryades est louée à la propriété grevée $145 par mois ou $1740 par an, et **sera vendue en bloc**.

Deux magasins en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.

3° **Un terrain** ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, Robertson, Terpsichore et Eutorpe, longue de mesure 31 pieds 10 pouces 3 lignes de façade rue Dryades, sur une profondeur rue Terpsichore de 128 pieds 2 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en:

Deux maisons de résidence avec magasins en bois à deux étages portant les Nos 434 et 436 de la rue Dryades, et ont chacune un magasin au rez-de-chaussée et 6 chambres, installation à gaz, citerne etc., le No 434 (le coin) loué jusqu'au 1er octobre 1890. Ces deux magasins seront vendus ensemble.

Les maisons de résidence simples en bois à deux étages Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades.

4° **Deux terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, St-Philippe, Lopez (ci-devant Deslonde) désigné par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan dressé par F. E. Pilié le 15 septembre 1885 et déposé en étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant un pied américain les dimensions suivantes, savoir:

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds de profondeur, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds neuf pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le dit propriété fut acquise par le défendeur de G. Miller, agissant en cette qualité par devant Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

La détentrice de l'usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant sans valeur et actionnée aussi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
4 avril—4 8 12 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John L. Sterry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,286.—En vertu d'un ordre de Cour, daté le 31 mars 1890, approuvant et homologuant les délibérations de l'assemblée de famille dans l'intérêt d'Epiphanie H. Sterry, un interdit, par devant Me Jules Ernest Fontaine, le 29 mars 1890, ordonnant la vente de la propriété décrite ci-après, d après lesdites délibérations de l'assemblée de famille, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de Succession de John L. Sterry, je procéderai à la vente à l'encherre publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, le Premier District de cette ville, le LUNDI, 5 mai 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la voie, privilèges y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'île comprise entre la rue Deux-Ponts, St-Patrick et Troisième désignée comme lot No Dix, et formant l'angle des rues Deuxième et St-Patrick; il mesure trente pieds de front sur la rue Deuxième, et trente deux pieds, deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne du côté adjacent au lot de terre ci-dessus, trente pieds trois pouces et trois lignes de profondeur et face à la rue St-Patrick.

Termes et conditions.—Une moitié comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur, sans propre ordre et endossés par lui, portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour de la vente avec toutes les garanties usuelles et clauses pénales et avec hypothèque spéciale et privilège du vendeur sur la dite propriété.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 avril—3 10 17 24—mai 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le deuxième District.

Paul Albert Bacon vs Alexandre Louis Barthélemy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 29,318.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Les susdites propriété (ci-après bornées) de:

Trois certaines terrains ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Dryades, St-Philippe, Lopez (ci-devant Deslonde) Rendon (ci-devant Deslonge) désigné par les numéros 1, 2 et 3 sur un plan dressé par F. E. Pilié, le 15 septembre 1885 et déposé en étude de C. E. Fortier, ancien notaire de cette ville, comme le plan No 53 dans le livre des plans No 1. Les dits terrains ayant un pied américain les dimensions suivantes, savoir:

Le terrain No 1, trente-trois pieds, sept pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds de profondeur, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le terrain No 2, trente-trois pieds, neuf pouces et une ligne de façade rue Rendon, sur cent cinquante quatre pieds, deux pouces de profondeur, entre lignes parallèles; et

Le terrain No 3, trente-trois pieds, neuf pouces et deux lignes de façade rue Rendon, trente trois pieds neuf pouces de largeur à l'arrière, sur cent cinquante-quatre pieds, deux pouces de profondeur.

Le dit propriété fut acquise par le défendeur de G. Miller, agissant en cette qualité par devant Dreyfous, notaire en cette ville, le 11me jour de mars 1869.

La détentrice de l'usufruit de la propriété ci-dessus décrite étant sans valeur et actionnée aussi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 12

VENTES À L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & FILS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un droit de Patente.

Succession de Zachary Taylor Hosp, décédé

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 AVRIL 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, près de la rue Gravier, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monrose de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", daté le 31 mars 1890, Dossier No 29,431, pour compte de la succession de Zachary Taylor Hosp, décédé, il sera vendu à l'encan:

Une **moitié intérêt indivise** dans une certaine patente pour une nouvelle et utile amélioration alléguée pour les **"fourneaux"** d'après des titres patentés portant le No 419,478 délivrés à Augustus F. Stangerup et Zachary T. Hosp leurs héritiers et leurs représentants, pour le terme de 17 ans, à partir du 14 janvier 1890, avec les droits exclusifs de faire usage et vendre dans les Etats Unis et les territoires, unies par le bureau de l'Atent à Washington, D. C., à la date du 14 janvier 1890.

Termes Comptant sur les lieux.

2 avril—3 6 9 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage.

Magasins et maisons de résidence de valeur autour du Marché Dryades.

Trois magasins en briques à deux étages et trois maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.

Coin S. E. des rues Dryades et Terpsichore, quatre magasins en briques à deux étages et quatre maisons de résidence en bois à deux étages à l'arrière.

Coin S. O. des rues Dryades et Terpsichore, quatre maisons de résidence en bois, Nos 440, 442, 444 et 446 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.

Quatre magasins en briques à deux étages, Nos 450, 450 1/2, 452 et 452 1/2 rue Dryades, entre Euterpe et Terpsichore.

Deux magasins en bois à deux étages, coin N. O. des rues Dryades et Euterpe.

Une maison de résidence en bois à deux étages, Nos 151 et 153 rue Euterpe, entre Dryades et Rampart.

Dans l'affaire de Michael Stumpf et autres vs Louisa Stumpf et autres.—Dossier No 29,043.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit de longue échéance. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un **jugement** et à un ordre de l'Hon. F. A. Rillie, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "A", rendu et signé le 28me jour du mois de mars 1890, Dossier No 29,043, dans l'affaire de Dame Vve Catherine Marie Hussemann, Dame Regina Geyer et autres, pour un partage à l'encherre publique, il sera vendu:

Quatrième District.

Cottage No 38 rue Adèle.

1° **Un terrain** No 1 ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet No 31 borné par les rues Adèle, Josephine, Kenseau et Tchoupitoulas; lequel mesure 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de façade rue Adèle, sur une profondeur de 120 pieds, 10 pouces et 7 lignes.

Les améliorations consistent d'un **cottage double en bois** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, savoir: 1° Un cottage de 3 chambres, citerne, etc., le tout en parfait état, loué jusqu'au 1er octobre 1890.

Ayant à l'arrière du terrain, **trois maisons de résidence en bois à deux étages** portant les Nos 316, 318 et 320 de la rue Josephine, ayant chacun 6 chambres, citerne, etc.

Le tout rendant $225 par mois ou $2,700 par an. La propriété entière sera vendue en **bloc**.

Quatre magasins en briques à deux étages. Quatre maisons de résidence en bois à deux étages au coin Dryades et Thalie.

2° **Deux terrains** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, formant l'angle de la rue Dryades et de la rue Thalie et Helpomène, désigné par les Nos 5 et 6, lesquels se touchent et mesurent ensemble:

Sur le terrain **No 5** forme l'angle des rues Dryades et Thalie et mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur et des façade rue Thalie de 1.7 pieds 10 pouces et 5 lignes.

Sur le terrain **No 6** mesure 30 pieds de façade rue Dryades sur une profondeur de 120 pieds, 10 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles.

Sur ces terrains **quatre magasins en briques** à deux étages, construits en briques apparentes, portant les Nos 388, 390, 392 et 394 rue Dryades, ayant chacun un magasin au-dessus et 10 chambres au plus, installation à gaz, citerne, auvent, etc., et **quatre maisons de résidence en bois à deux étages** à l'arrière des terrains faisant face sur Thalie, et portant les Nos 204, 206, 208 et 210 rue Thalie, ayant chacune 4 chambres avec allées, une partie de la façade rue Dryades est louée à la propriété grevée $145 par mois ou $1740 par an, et **sera vendue en bloc**.

**Deux magasins en bois à deux étages au coin des rues Dryades et Terpsichore.